

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Pour un An... \$1.00
Invariablement payable d'avance.

Les manuscrits ne sont pas rendus.
Tout ce qui concerne la rédaction du Journal doit être adressé à M. ALFRED EVANTUREL, Avocat.

Les annonces, abonnements, envoi d'argent, etc., doivent être adressés à LEFAIVRE ET BERTRAND, Editeurs-Propriétaires.

L'INTERPRETE

ORGANE DES GROUPES FRANCAIS D'ONTARIO-EST.

TAUX DES ANNONCES:

Table with 4 columns: Type of ad, 3 mois, 6 mois, 1 an. Includes rates for various ad types like 'Un huitième de colonne'.

Avance de Naissances, Mariages ou Décès, 25 cents l'insertion.
Demandes d'emploi ou d'employés, annonces d'objets perdus ou trouvés, et autres courtes annonces: 50 cents l'insertion, 25 cents chaque insertion subséquente — payable d'avance.

A. A. LEFAIVRE ET D. BERTRAND, Editeurs-Propriétaires.

Fais bien et laisse dire.

ALFRED EVANTUREL, Rédacteur.

LES CATHOLIQUES DE PRESCOTT

Nous allons écrire le compte-rendu des belles et imposantes démonstrations des Catholiques de Prescott, en l'honneur de leur nouvel Archevêque, quand nos confrères de Montréal ont ouvert leurs colonnes à nos concitoyens.

Nous allons de plus rendre un tribut d'hommage bien mérité à notre ami le Président Général de l'Association St. Jean Baptiste, M. Duprat.

Ce monsieur n'a rien épargné pour donner du relief au comté dans cette solennelle occasion.

Il a précédé la délégation qui s'est rendue auprès de Sa Grâce et a convoqué l'Assemblée générale qui a décidé des procédés à prendre.

Au reste, nous laissons à une plume absolument désintéressée le soin de commenter l'attitude de notre ami de Curran et les démarches si à propos de M. Gauthier, de l'Original.

On lit dans Le Monde de Montréal:
Le comte de Prescott

Hommage au Cardinal et aux Archevêques.
On se rappelle que le digne Archevêque d'Ottawa et son vicaire général, l'abbé Routhier, sont partis de Prescott pour aller occuper à Ottawa ces deux éminentes charges religieuses.

Tout ce qui touche de près Mgr. Duhamel doit nous intéresser tout particulièrement les catholiques de Prescott.

La paroisse mère de ce beau comté a cru devoir aller à la rencontre de son Archevêque, au Calumet, et lui a présenté l'adresse que voici résumant en termes aussi élégants qu'appropriés à l'ancien curé de Saint-Eugène et à celui de l'Original.

Privé du bonheur d'aller à Ottawa le 23 à cause du pèlerinage de Ste. Anne, le digne curé de l'Original, M. Bérubé, a voulu avec sa paroisse présenter ses félicitations à son Archevêque.

Le comté, réuni à Saint-Victor d'Alfred, sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste, a décidé d'envoyer à Ottawa une délégation précédée de M. C. Duprat, son Président Général.

La délégation a occupé une place marquée et a présenté aussi son adresse.

L'heureuse idée en revient de droit à M. Duprat qui a pris l'initiative du mouvement général.

Il a ainsi couronné heureusement son année présidentielle si bien remplie.

Voici l'adresse lue par M. F. X. E. Gauthier au nom des paroissiens de l'Original. Les dames de l'Original sont aussi allées demander la bénédiction du nouvel Archevêque.

A Sa Grâce Monseigneur l'Archevêque d'Ottawa, etc., etc.

Monseigneur,
La paroisse mère du comté de Prescott — Saint Jean Baptiste de l'Original — n'écouant que l'exaltation de sa joie à l'occasion de la nouvelle dignité que vos vertus lui ont valu de la Cour de Rome, demande à Votre Grâce de vouloir, dans son indulgence, lui pardonner la témérité d'arrêter à mi-chemin entre les deux grandes métropoles politiques et commerciales de notre cher Canada, l'illustre cortège du premier Cardinal canadien.

En voyant courir aux pieds de nos Laurentides le convoi qui porte pour la première fois la pourpre romaine, nous osons vous demander de vouloir bien recevoir pour vous et l'illustre Archevêque de Montréal, chemin faisant, les sincères félicitations des humbles enfants de l'Original.

Nous avons encore vivace le précieux et assez récent souvenir de ce voyage du si digne Archevêque de Québec allant fêter à l'épiscopat le digne pontife de votre diocèse.

A quelques années d'intervalle, le même Eminenceissime Prince de l'Eglise de Rome passe devant notre humble paroisse pour porter le "Pallium" à celui qu'il a sacré Evêque d'Ottawa, douze années auparavant.

Confondant nos voix avec celles du Canada tout entier, la veille et le lendemain des jours qui vont marquer de dates précieuses dans nos annales catholiques, nous venons humblement saluer au passage Son Eminence de Québec, les Prélats qui accompagnent et vous offrir de nouveau le témoignage de notre inaltérable attachement à votre personne.

Nous devons à l'intercession si bienveillante de notre ancien et regretté curé, M. le grand vicaire O. Routhier, élevé par Votre Grandeur à la première dignité du sacerdoce dans l'archidiocèse d'Ottawa, le bonheur de vous voir quelques heures avant l'imposition du "Pallium" dans la capitale du pays.

Nous n'avons, Monseigneur, qu'un regret partagé avec nos bien aimés curés, c'est que, s'inspirant de la piété de leur Archevêque pour la grande Thaumaturgo canadienne, ils font généralement le sacrifice de n'être pas les témoins des belles démonstrations des 28 et 29, à Ottawa, pour accompagner leurs paroissiens au sanctuaire de Sainte Anne.

Serait-ce trop présomptueux de la bonté de Votre Grâce que de lui demander de nous béner au moment où Elle atteint la frontière de son archidiocèse?

Pour la paroisse de l'Original,
J. O. BÉRUBÉ, Ptre. curé
F. X. E. GAUTHIER,
FÉLIX MILLETTE,
AUGUSTE LABELLE
J.-B. BERTRAND,
JOHN BUTLER, et autres.

Mgr Duhamel y répondit en termes touchants et promit de leur faire parvenir une réponse écrite.

L'adresse suivante a été présentée à Sa Grandeur Mgr Duhamel, Archevêque d'Ottawa, le vingt-huit juillet dernier, dans le salon de l'Archevêché, par M. C. Duprat accompagné de plusieurs délégués, au nom des catholiques du comté de Prescott:

A Sa Grandeur Monseigneur J. T. Duhamel, Archevêque d'Ottawa.

Monseigneur,
Le pilote habile et prudent qui conduit si glorieusement le vaisseau immortel de l'Eglise à travers les orages du monde, vient de jeter un regard d'amour et de tendresse tout paternelle sur notre cher Canada.

"Notre patrie, bien simple est partie relativement au nombre de ses enfants mais quelle est grande par sa foi et ses Brèves.

"A la tête de ce peuple privilégié l'illustre et immortel Pontife de Rome a vu avec une légitime satisfaction des chefs spirituels éminents par leur science et leur vertu. Il a constaté l'immense progrès religieux opéré sous leur sage et habile administration.

"Dévoués corps et âme à la Chaire de Pierre, sous l'obéissante direction, notre peuple à grandi dans les voies du progrès et de la religion d'une manière vraiment étonnante. Ce développement merveilleux n'a point échappé à l'œil vigilant du grand Léon XIII. Père au cœur bon et tendre, il a voulu récompenser le véritable mérite en conférant les plus grands honneurs de l'Eglise aux évêques de ce peuple les plus méritants par leurs vertus et par leur dévouement, cette marque d'honneurs et d'affection toute paternelle et si éclatante a fait naître dans tous les cœurs des sentiments de joie.

d'amour et de reconnaissance.
"Enfants du comté de Prescott, nous ne saurions rester insensibles au concert unanime de félicitations que vous adressez au fond du cœur tous vos diocésains bien aimés.

"Nous sommes heureux et fiers, Monseigneur, de la dignité archiepiscopale à laquelle Votre Grandeur vient d'être élevée. Et comment ne le serions-nous pas?"

"N'est-ce pas, Monseigneur, au milieu de nous, dans notre beau et régulier comté que s'est formée votre vie de dévouement et de vertu qui a fait de votre personne sacrée notre très digne premier pasteur, sur le théâtre de vos travaux apostoliques, brillant du plus vif éclat vos sublimes vertus sacerdotales. Votre fructueux ministère a laissé dans nos cœurs un souvenir impérissable. Depuis votre élévation à l'épiscopat jusqu'à aujourd'hui, jamais, que nous sachions, notre amour, Monseigneur, et notre dévouement ne se sont un seul instant démentis. Enfants soumis de l'Eglise de Dieu, rien ne peut nous faire déchoir de notre fidélité à suivre ses divins enseignements.

"Bénédissez nous, Monseigneur, ainsi que ceux que nous représentons ici au pied de Votre Grandeur afin que les sentiments qui nous lient au comté de Prescott soient toujours vivaces et produisent les plus heureux fruits de sanctification et de salut."

Monseigneur a répondu à cette adresse en termes très émus et a vivement remercié les délégués des sentiments d'estime, d'affection et de vénération exprimés dans l'adresse. Il a terminé en disant qu'il espérait que les liens d'affection qui existent entre lui et les catholiques de Prescott deviendraient encore plus étroits par cette nouvelle dignité à laquelle il venait d'être élevé.

Monseigneur a répondu à cette adresse en termes très émus et a vivement remercié les délégués des sentiments d'estime, d'affection et de vénération exprimés dans l'adresse. Il a terminé en disant qu'il espérait que les liens d'affection qui existent entre lui et les catholiques de Prescott deviendraient encore plus étroits par cette nouvelle dignité à laquelle il venait d'être élevé.

Monseigneur a répondu à cette adresse en termes très émus et a vivement remercié les délégués des sentiments d'estime, d'affection et de vénération exprimés dans l'adresse. Il a terminé en disant qu'il espérait que les liens d'affection qui existent entre lui et les catholiques de Prescott deviendraient encore plus étroits par cette nouvelle dignité à laquelle il venait d'être élevé.

Monseigneur a répondu à cette adresse en termes très émus et a vivement remercié les délégués des sentiments d'estime, d'affection et de vénération exprimés dans l'adresse. Il a terminé en disant qu'il espérait que les liens d'affection qui existent entre lui et les catholiques de Prescott deviendraient encore plus étroits par cette nouvelle dignité à laquelle il venait d'être élevé.

Monseigneur a répondu à cette adresse en termes très émus et a vivement remercié les délégués des sentiments d'estime, d'affection et de vénération exprimés dans l'adresse. Il a terminé en disant qu'il espérait que les liens d'affection qui existent entre lui et les catholiques de Prescott deviendraient encore plus étroits par cette nouvelle dignité à laquelle il venait d'être élevé.

Monseigneur a répondu à cette adresse en termes très émus et a vivement remercié les délégués des sentiments d'estime, d'affection et de vénération exprimés dans l'adresse. Il a terminé en disant qu'il espérait que les liens d'affection qui existent entre lui et les catholiques de Prescott deviendraient encore plus étroits par cette nouvelle dignité à laquelle il venait d'être élevé.

Monseigneur a répondu à cette adresse en termes très émus et a vivement remercié les délégués des sentiments d'estime, d'affection et de vénération exprimés dans l'adresse. Il a terminé en disant qu'il espérait que les liens d'affection qui existent entre lui et les catholiques de Prescott deviendraient encore plus étroits par cette nouvelle dignité à laquelle il venait d'être élevé.

Monseigneur a répondu à cette adresse en termes très émus et a vivement remercié les délégués des sentiments d'estime, d'affection et de vénération exprimés dans l'adresse. Il a terminé en disant qu'il espérait que les liens d'affection qui existent entre lui et les catholiques de Prescott deviendraient encore plus étroits par cette nouvelle dignité à laquelle il venait d'être élevé.

Monseigneur a répondu à cette adresse en termes très émus et a vivement remercié les délégués des sentiments d'estime, d'affection et de vénération exprimés dans l'adresse. Il a terminé en disant qu'il espérait que les liens d'affection qui existent entre lui et les catholiques de Prescott deviendraient encore plus étroits par cette nouvelle dignité à laquelle il venait d'être élevé.

Monseigneur a répondu à cette adresse en termes très émus et a vivement remercié les délégués des sentiments d'estime, d'affection et de vénération exprimés dans l'adresse. Il a terminé en disant qu'il espérait que les liens d'affection qui existent entre lui et les catholiques de Prescott deviendraient encore plus étroits par cette nouvelle dignité à laquelle il venait d'être élevé.

Monseigneur a répondu à cette adresse en termes très émus et a vivement remercié les délégués des sentiments d'estime, d'affection et de vénération exprimés dans l'adresse. Il a terminé en disant qu'il espérait que les liens d'affection qui existent entre lui et les catholiques de Prescott deviendraient encore plus étroits par cette nouvelle dignité à laquelle il venait d'être élevé.

Monseigneur a répondu à cette adresse en termes très émus et a vivement remercié les délégués des sentiments d'estime, d'affection et de vénération exprimés dans l'adresse. Il a terminé en disant qu'il espérait que les liens d'affection qui existent entre lui et les catholiques de Prescott deviendraient encore plus étroits par cette nouvelle dignité à laquelle il venait d'être élevé.

Monseigneur a répondu à cette adresse en termes très émus et a vivement remercié les délégués des sentiments d'estime, d'affection et de vénération exprimés dans l'adresse. Il a terminé en disant qu'il espérait que les liens d'affection qui existent entre lui et les catholiques de Prescott deviendraient encore plus étroits par cette nouvelle dignité à laquelle il venait d'être élevé.

Monseigneur a répondu à cette adresse en termes très émus et a vivement remercié les délégués des sentiments d'estime, d'affection et de vénération exprimés dans l'adresse. Il a terminé en disant qu'il espérait que les liens d'affection qui existent entre lui et les catholiques de Prescott deviendraient encore plus étroits par cette nouvelle dignité à laquelle il venait d'être élevé.

Monseigneur a répondu à cette adresse en termes très émus et a vivement remercié les délégués des sentiments d'estime, d'affection et de vénération exprimés dans l'adresse. Il a terminé en disant qu'il espérait que les liens d'affection qui existent entre lui et les catholiques de Prescott deviendraient encore plus étroits par cette nouvelle dignité à laquelle il venait d'être élevé.

Monseigneur a répondu à cette adresse en termes très émus et a vivement remercié les délégués des sentiments d'estime, d'affection et de vénération exprimés dans l'adresse. Il a terminé en disant qu'il espérait que les liens d'affection qui existent entre lui et les catholiques de Prescott deviendraient encore plus étroits par cette nouvelle dignité à laquelle il venait d'être élevé.

Monseigneur a répondu à cette adresse en termes très émus et a vivement remercié les délégués des sentiments d'estime, d'affection et de vénération exprimés dans l'adresse. Il a terminé en disant qu'il espérait que les liens d'affection qui existent entre lui et les catholiques de Prescott deviendraient encore plus étroits par cette nouvelle dignité à laquelle il venait d'être élevé.

Monseigneur a répondu à cette adresse en termes très émus et a vivement remercié les délégués des sentiments d'estime, d'affection et de vénération exprimés dans l'adresse. Il a terminé en disant qu'il espérait que les liens d'affection qui existent entre lui et les catholiques de Prescott deviendraient encore plus étroits par cette nouvelle dignité à laquelle il venait d'être élevé.

Monseigneur a répondu à cette adresse en termes très émus et a vivement remercié les délégués des sentiments d'estime, d'affection et de vénération exprimés dans l'adresse. Il a terminé en disant qu'il espérait que les liens d'affection qui existent entre lui et les catholiques de Prescott deviendraient encore plus étroits par cette nouvelle dignité à laquelle il venait d'être élevé.

Monseigneur a répondu à cette adresse en termes très émus et a vivement remercié les délégués des sentiments d'estime, d'affection et de vénération exprimés dans l'adresse. Il a terminé en disant qu'il espérait que les liens d'affection qui existent entre lui et les catholiques de Prescott deviendraient encore plus étroits par cette nouvelle dignité à laquelle il venait d'être élevé.

Monseigneur a répondu à cette adresse en termes très émus et a vivement remercié les délégués des sentiments d'estime, d'affection et de vénération exprimés dans l'adresse. Il a terminé en disant qu'il espérait que les liens d'affection qui existent entre lui et les catholiques de Prescott deviendraient encore plus étroits par cette nouvelle dignité à laquelle il venait d'être élevé.

Monseigneur a répondu à cette adresse en termes très émus et a vivement remercié les délégués des sentiments d'estime, d'affection et de vénération exprimés dans l'adresse. Il a terminé en disant qu'il espérait que les liens d'affection qui existent entre lui et les catholiques de Prescott deviendraient encore plus étroits par cette nouvelle dignité à laquelle il venait d'être élevé.

Monseigneur a répondu à cette adresse en termes très émus et a vivement remercié les délégués des sentiments d'estime, d'affection et de vénération exprimés dans l'adresse. Il a terminé en disant qu'il espérait que les liens d'affection qui existent entre lui et les catholiques de Prescott deviendraient encore plus étroits par cette nouvelle dignité à laquelle il venait d'être élevé.

Monseigneur a répondu à cette adresse en termes très émus et a vivement remercié les délégués des sentiments d'estime, d'affection et de vénération exprimés dans l'adresse. Il a terminé en disant qu'il espérait que les liens d'affection qui existent entre lui et les catholiques de Prescott deviendraient encore plus étroits par cette nouvelle dignité à laquelle il venait d'être élevé.

Monseigneur a répondu à cette adresse en termes très émus et a vivement remercié les délégués des sentiments d'estime, d'affection et de vénération exprimés dans l'adresse. Il a terminé en disant qu'il espérait que les liens d'affection qui existent entre lui et les catholiques de Prescott deviendraient encore plus étroits par cette nouvelle dignité à laquelle il venait d'être élevé.

Monseigneur a répondu à cette adresse en termes très émus et a vivement remercié les délégués des sentiments d'estime, d'affection et de vénération exprimés dans l'adresse. Il a terminé en disant qu'il espérait que les liens d'affection qui existent entre lui et les catholiques de Prescott deviendraient encore plus étroits par cette nouvelle dignité à laquelle il venait d'être élevé.

Monseigneur a répondu à cette adresse en termes très émus et a vivement remercié les délégués des sentiments d'estime, d'affection et de vénération exprimés dans l'adresse. Il a terminé en disant qu'il espérait que les liens d'affection qui existent entre lui et les catholiques de Prescott deviendraient encore plus étroits par cette nouvelle dignité à laquelle il venait d'être élevé.

Monseigneur a répondu à cette adresse en termes très émus et a vivement remercié les délégués des sentiments d'estime, d'affection et de vénération exprimés dans l'adresse. Il a terminé en disant qu'il espérait que les liens d'affection qui existent entre lui et les catholiques de Prescott deviendraient encore plus étroits par cette nouvelle dignité à laquelle il venait d'être élevé.

Monseigneur a répondu à cette adresse en termes très émus et a vivement remercié les délégués des sentiments d'estime, d'affection et de vénération exprimés dans l'adresse. Il a terminé en disant qu'il espérait que les liens d'affection qui existent entre lui et les catholiques de Prescott deviendraient encore plus étroits par cette nouvelle dignité à laquelle il venait d'être élevé.

Monseigneur a répondu à cette adresse en termes très émus et a vivement remercié les délégués des sentiments d'estime, d'affection et de vénération exprimés dans l'adresse. Il a terminé en disant qu'il espérait que les liens d'affection qui existent entre lui et les catholiques de Prescott deviendraient encore plus étroits par cette nouvelle dignité à laquelle il venait d'être élevé.

l'habitant canadien à un grand fonds d'indulgence et de dévouement pour ses semblables, tout cela illuminé par le sourire de bon diable de l'homme qui a le ventre plein, et qui ne craint pas que sa huche manque jamais de pain. En somme, on le voit, un personnage des plus intéressants en raison de son étrange même, et qui vaut certes la peine que l'on fasse halte sur notre route pour aller lui rendre visite, et cela d'autant plus que c'est par l'habitant que l'on connaît le mieux le Canada.

Les fils des Bretons sont surtout établis le long du Saint-Laurent, et le plus près possible de son embouchure, là où le fleuve, par l'illusion de cette mer dont ils aiment encore comme leurs aïeux l'éternelle et magistrale voix de basse grondaient. Parfois, alors il leur est loisible, entre deux sillons, de s'échapper dans une barque pour aller au large faire le coup de filet. Beaucoup même d'entre eux ont fait de la pêche ou de la navigation du Saint-Laurent leur principale occupation. Aussi est-ce dans leurs rangs que se recrutent en général les marins et les pilotes les plus habiles de la côte.

Les descendants des Normands, par contre, sont pour la plupart disséminés dans l'intérieur et aux environs des rivières, où ils ont accaparé les grandes et les petites fermes, l'élevage du bétail, la culture des céréales et des primeurs.

En quelque endroit du Canada qu'on soit, la demeure de l'habitant appartenant à la classe moyenne, c'est-à-dire la plus nombreuse, ne diffère guère d'aspect. C'est toujours la même maison basse en bois, blanche à la chaux, aux volets verts ou rouges, et au toit recouvert de minces lattes appelées bardeaux. Le rez-de-chaussée se compose d'un seul et vaste appartement carré, servant à la fois de chambre à coucher, de cuisine et de salle de réception. Aux murs, quelques images d'Epinal, grossièrement enluminées et représentant le Sauveur, la Vierge et les Saints. Au centre, un énorme poêle vieux modèle, entouré de morceaux de bois brut. Dans un coin, le lit de famille d'une hauteur telle que l'on ne s'y peut coucher qu'en exécutant de véritables sauts d'acrobates. Tout près, des couchettes, des berceaux pour les petits, habituellement nom breux, chez le cultivateur canadien, quelques familles, s'élevant jusqu'à dix-huit, vingt et quelquefois même jusqu'à vingt-cinq enfants. Dans un autre coin, des rayons peints de couleurs vives, pour la vaisselle et les ustensiles de cuisine. Aux portes enfumées du plafond, un vieux fusil à pierre, avec la corne à poudre et le moule à balles.

C'est là le "vieux fusil français," héritage précieux que l'on tient des ancêtres, dont on ne se dessaisirait pas pour une fortune, et qui rendit jadis plus d'un service signalé dans les excursions de chasse d'autan, aussi bien que dans les escarmouches avec l'Anglais et l'Indien.

N'allons pas oublier le rouet de l'aïeule, et, chez les plus aisés, le métier à tisser les vêtements du ménage. Des escaliers, quelques chaises cannelées, deux ou trois berceuses, et un grand coffre servant à la fois de siège d'honneur et de garde-robe, complètent ce mobilier rustique. Sur tout cela veille le croix du chrétien, suspendue au-dessus du lit des époux avec le bénitier et le rameau bénit.

L'habitant est matinal. Dès quatre heures en été et six heures en hiver, il se met au travail, qu'il mène sans interruption jusqu'au déjeuner. Ce premier repas se compose habituellement, en été, de lait et de pain de seigle, auxquels, en hiver, on ajoute de la charcuterie. Le dîner est servi à midi avec de la soupe aux pois, du lard, des pommes de terre, du lait et du fromage. Dans la période des chaleurs, une sieste d'une heure, à la suite du dîner, est dans les habitudes des fermiers et hommes de peine. On se remet à table à la chute du jour, pour le souper où figurent de la viande de porc, des légumes, des œufs et du fromage, le tout arrosé ordinairement d'une infusion de thé ou de café.

L'habitant est matinal. Dès quatre heures en été et six heures en hiver, il se met au travail, qu'il mène sans interruption jusqu'au déjeuner. Ce premier repas se compose habituellement, en été, de lait et de pain de seigle, auxquels, en hiver, on ajoute de la charcuterie. Le dîner est servi à midi avec de la soupe aux pois, du lard, des pommes de terre, du lait et du fromage. Dans la période des chaleurs, une sieste d'une heure, à la suite du dîner, est dans les habitudes des fermiers et hommes de peine. On se remet à table à la chute du jour, pour le souper où figurent de la viande de porc, des légumes, des œufs et du fromage, le tout arrosé ordinairement d'une infusion de thé ou de café.

L'habitant est matinal. Dès quatre heures en été et six heures en hiver, il se met au travail, qu'il mène sans interruption jusqu'au déjeuner. Ce premier repas se compose habituellement, en été, de lait et de pain de seigle, auxquels, en hiver, on ajoute de la charcuterie. Le dîner est servi à midi avec de la soupe aux pois, du lard, des pommes de terre, du lait et du fromage. Dans la période des chaleurs, une sieste d'une heure, à la suite du dîner, est dans les habitudes des fermiers et hommes de peine. On se remet à table à la chute du jour, pour le souper où figurent de la viande de porc, des légumes, des œufs et du fromage, le tout arrosé ordinairement d'une infusion de thé ou de café.

L'habitant est matinal. Dès quatre heures en été et six heures en hiver, il se met au travail, qu'il mène sans interruption jusqu'au déjeuner. Ce premier repas se compose habituellement, en été, de lait et de pain de seigle, auxquels, en hiver, on ajoute de la charcuterie. Le dîner est servi à midi avec de la soupe aux pois, du lard, des pommes de terre, du lait et du fromage. Dans la période des chaleurs, une sieste d'une heure, à la suite du dîner, est dans les habitudes des fermiers et hommes de peine. On se remet à table à la chute du jour, pour le souper où figurent de la viande de porc, des légumes, des œufs et du fromage, le tout arrosé ordinairement d'une infusion de thé ou de café.

L'habitant est matinal. Dès quatre heures en été et six heures en hiver, il se met au travail, qu'il mène sans interruption jusqu'au déjeuner. Ce premier repas se compose habituellement, en été, de lait et de pain de seigle, auxquels, en hiver, on ajoute de la charcuterie. Le dîner est servi à midi avec de la soupe aux pois, du lard, des pommes de terre, du lait et du fromage. Dans la période des chaleurs, une sieste d'une heure, à la suite du dîner, est dans les habitudes des fermiers et hommes de peine. On se remet à table à la chute du jour, pour le souper où figurent de la viande de porc, des légumes, des œufs et du fromage, le tout arrosé ordinairement d'une infusion de thé ou de café.

L'habitant est matinal. Dès quatre heures en été et six heures en hiver, il se met au travail, qu'il mène sans interruption jusqu'au déjeuner. Ce premier repas se compose habituellement, en été, de lait et de pain de seigle, auxquels, en hiver, on ajoute de la charcuterie. Le dîner est servi à midi avec de la soupe aux pois, du lard, des pommes de terre, du lait et du fromage. Dans la période des chaleurs, une sieste d'une heure, à la suite du dîner, est dans les habitudes des fermiers et hommes de peine. On se remet à table à la chute du jour, pour le souper où figurent de la viande de porc, des légumes, des œufs et du fromage, le tout arrosé ordinairement d'une infusion de thé ou de café.

L'habitant est matinal. Dès quatre heures en été et six heures en hiver, il se met au travail, qu'il mène sans interruption jusqu'au déjeuner. Ce premier repas se compose habituellement, en été, de lait et de pain de seigle, auxquels, en hiver, on ajoute de la charcuterie. Le dîner est servi à midi avec de la soupe aux pois, du lard, des pommes de terre, du lait et du fromage. Dans la période des chaleurs, une sieste d'une heure, à la suite du dîner, est dans les habitudes des fermiers et hommes de peine. On se remet à table à la chute du jour, pour le souper où figurent de la viande de porc, des légumes, des œufs et du fromage, le tout arrosé ordinairement d'une infusion de thé ou de café.

L'habitant est matinal. Dès quatre heures en été et six heures en hiver, il se met au travail, qu'il mène sans interruption jusqu'au déjeuner. Ce premier repas se compose habituellement, en été, de lait et de pain de seigle, auxquels, en hiver, on ajoute de la charcuterie. Le dîner est servi à midi avec de la soupe aux pois, du lard, des pommes de terre, du lait et du fromage. Dans la période des chaleurs, une sieste d'une heure, à la suite du dîner, est dans les habitudes des fermiers et hommes de peine. On se remet à table à la chute du jour, pour le souper où figurent de la viande de porc, des légumes, des œufs et du fromage, le tout arrosé ordinairement d'une infusion de thé ou de café.

L'habitant est matinal. Dès quatre heures en été et six heures en hiver, il se met au travail, qu'il mène sans interruption jusqu'au déjeuner. Ce premier repas se compose habituellement, en été, de lait et de pain de seigle, auxquels, en hiver, on ajoute de la charcuterie. Le dîner est servi à midi avec de la soupe aux pois, du lard, des pommes de terre, du lait et du fromage. Dans la période des chaleurs, une sieste d'une heure, à la suite du dîner, est dans les habitudes des fermiers et hommes de peine. On se remet à table à la chute du jour, pour le souper où figurent de la viande de porc, des légumes, des œufs et du fromage, le tout arrosé ordinairement d'une infusion de thé ou de café.

L'habitant est matinal. Dès quatre heures en été et six heures en hiver, il se met au travail, qu'il mène sans interruption jusqu'au déjeuner. Ce premier repas se compose habituellement, en été, de lait et de pain de seigle, auxquels, en hiver, on ajoute de la charcuterie. Le dîner est servi à midi avec de la soupe aux pois, du lard, des pommes de terre, du lait et du fromage. Dans la période des chaleurs, une sieste d'une heure, à la suite du dîner, est dans les habitudes des fermiers et hommes de peine. On se remet à table à la chute du jour, pour le souper où figurent de la viande de porc, des légumes, des œufs et du fromage, le tout arrosé ordinairement d'une infusion de thé ou de café.

L'habitant est matinal. Dès quatre heures en été et six heures en hiver, il se met au travail, qu'il mène sans interruption jusqu'au déjeuner. Ce premier repas se compose habituellement, en été, de lait et de pain de seigle, auxquels, en hiver, on ajoute de la charcuterie. Le dîner est servi à midi avec de la soupe aux pois, du lard, des pommes de terre, du lait et du fromage. Dans la période des chaleurs, une sieste d'une heure, à la suite du dîner, est dans les habitudes des fermiers et hommes de peine. On se remet à table à la chute du jour, pour le souper où figurent de la viande de porc, des légumes, des œufs et du fromage, le tout arrosé ordinairement d'une infusion de thé ou de café.

L'habitant est matinal. Dès quatre heures en été et six heures en hiver, il se met au travail, qu'il mène sans interruption jusqu'au déjeuner. Ce premier repas se compose habituellement, en été, de lait et de pain de seigle, auxquels, en hiver, on ajoute de la charcuterie. Le dîner est servi à midi avec de la soupe aux pois, du lard, des pommes de terre, du lait et du fromage. Dans la période des chaleurs, une sieste d'une heure, à la suite du dîner, est dans les habitudes des fermiers et hommes de peine. On se remet à table à la chute du jour, pour le souper où figurent de la viande de porc, des légumes, des œufs et du fromage, le tout arrosé ordinairement d'une infusion de thé ou de café.

L'habitant est matinal. Dès quatre heures en été et six heures en hiver, il se met au travail, qu'il mène sans interruption jusqu'au déjeuner. Ce premier repas se compose habituellement, en été, de lait et de pain de seigle, auxquels, en hiver, on ajoute de la charcuterie. Le dîner est servi à midi avec de la soupe aux pois, du lard, des pommes de terre, du lait et du fromage. Dans la période des chaleurs, une sieste d'une heure, à la suite du dîner, est dans les habitudes des fermiers et hommes de peine. On se remet à table à la chute du jour, pour le souper où figurent de la viande de porc, des légumes, des œufs et du fromage, le tout arrosé ordinairement d'une infusion de thé ou de café.

L'habitant est matinal. Dès quatre heures en été et six heures en hiver, il se met au travail, qu'il mène sans interruption jusqu'au déjeuner. Ce premier repas se compose habituellement, en été, de lait et de pain de seigle, auxquels, en hiver, on ajoute de la charcuterie. Le dîner est servi à midi avec de la soupe aux pois, du lard, des pommes de terre, du lait et du fromage. Dans la période des chaleurs, une sieste d'une heure, à la suite du dîner, est dans les habitudes des fermiers et hommes de peine. On se remet à table à la chute du jour, pour le souper où figurent de la viande de porc, des légumes, des œufs et du fromage, le tout arrosé ordinairement d'une infusion de thé ou de café.

L'habitant est matinal. Dès quatre heures en été et six heures en hiver, il se met au travail, qu'il mène sans interruption jusqu'au déjeuner. Ce premier repas se compose habituellement, en été, de lait et de pain de seigle, auxquels, en hiver, on ajoute de la charcuterie. Le dîner est servi à midi avec de la soupe aux pois, du lard, des pommes de terre, du lait et du fromage. Dans la période des chaleurs, une sieste d'une heure, à la suite du dîner, est dans les habitudes des fermiers et hommes de peine. On se remet à table à la chute du jour, pour le souper où figurent de la viande de porc, des légumes, des œufs et du fromage, le tout arrosé ordinairement d'une infusion de thé ou de café.

L'habitant est matinal. Dès quatre heures en été et six heures en hiver, il se met au travail, qu'il mène sans interruption jusqu'au déjeuner. Ce premier repas se compose habituellement, en été, de lait et de pain de seigle, auxquels, en hiver, on ajoute de la charcuterie. Le dîner est servi à midi avec de la soupe aux pois, du lard, des pommes de terre, du lait et du fromage. Dans la période des chaleurs, une sieste d'une heure, à la suite du dîner, est dans les habitudes des fermiers et hommes de peine. On se remet à table à la chute du jour, pour le souper où figurent de la viande de porc, des légumes, des œufs et du fromage, le tout arrosé ordinairement d'une infusion de thé ou de café.

L'habitant est matinal. Dès quatre heures en été et six heures en hiver, il se met au travail, qu'il mène sans interruption jusqu'au déjeuner. Ce premier repas se compose habituellement, en été, de lait et de pain de seigle, auxquels, en hiver, on ajoute de la charcuterie. Le dîner est servi à midi avec de la soupe aux pois, du

AU PUBLIC

Il y a des journaux dans la plupart des campagnes de la Province de Québec.

Pourtant, avec une population presque homogène, la chose n'est pas d'une aussi absolue nécessité que pour nous.

Un journal français spécialement dédié aux Canadiens de Prescott, Russell, Stormont, Dundas et autres endroits voisins, est absolument indispensable.

Au milieu d'une population mixte et en province étrangère, comment réclamer nos droits et obtenir justice, tant devant les cours qu'ailleurs, si ce n'est par l'intermédiaire d'un journal à nous et publié au cœur même de nos groupes français ?

Nous ne sommes pas de ceux qui croient l'entreprise irréalisable. Nous pensons qu'on aurait réussi avant aujourd'hui à maintenir un journal français, si l'administration se fut partagée la besogne.

Nous savons que l'insuccès des autres nous aura pour commencer, mais notre journal, L'Interprète, va paraître si régulièrement que la confiance publique renaitra de jour en jour.

Nous allons surveiller les choses de bien près et donner pleine satisfaction à nos abonnés.

Nous faisons des sacrifices par pur patriotisme et avec l'intention seule d'aider à la cause nationale et religieuse.

Au public, nous ne demandons qu'une chose pour compléter notre œuvre et pour sa part dans la consolidation d'un organe fondé pour lui.

Nous lui demandons d'oublier ce qui a pu se passer entre lui et d'autres, et à ne pas hésiter à payer son abonnement par crainte de ne pas recevoir pleine valeur.

Quand on vient à analyser les choses de près on constate qu'une piastre par année payée à peine le papier et que cela la nuit, ne fit-ce que pour envelopper ses paquets.

Nous naissons à une époque particulièrement heureuse, à un point de vue.

Voilà bien des années que la culture n'a pas eu de périls redoutants et elle apporte à chaque cultivateur bien des prospérités inaccoutumées : nous ne lui en demandons qu'une pour le défendre, l'intéresser et lui faire connaître, tous les dimanches après midi, ce qui se passe dans toutes les paroisses de nos comtés, sans compter les nombreuses matières étrangères.

L'Interprète sera un journal complet. Chacun devine la raison qui nous le fait fonder à Alfred.

Nous devons compter sur la plume, la parole et l'énergie de M. Evanturel qui n'a reculé devant aucun sacrifice pour nous défendre et qui s'est tenu toujours à l'affût depuis six années.

Nous pensons que l'Interprète sera pour lui un auxiliaire puissant dans les luttes qu'il soutient tous les jours pour la revendication de nos immunités nationales et religieuses.

L'intérêt qu'il porte à la grande cause que nous allons défendre lui fait accepter de plus la tâche ardue de prendre le contrôle politique et la rédaction de notre journal.

Ainsi, notre feuille sera donc complète sous tous les rapports. Nous avons augmenté considérablement notre matériel de façon à pouvoir entreprendre toutes espèces d'impressions, tel que cartes de raffle, placards d'encre et cartes d'affaires, blancs pour les municipalités, etc., etc.

Nous sollicitons le patronage de tous les vrais patriotes de nos endroits, sous forme d'abonnement et d'annonces.

En s'aidant mutuellement, l'Interprète va vite prendre une place importante parmi les bons journaux français et occupera un rang particulier dans la Province d'Ontario.

Nous envoyons donc notre journal avec confiance à nos amis dans les différents cantons.

Nous comptons que pas une famille d'Alfred surtout ne sera désormais sans le journal publié dans son village.

—On verra par le numéro prospectus que toutes nos colonnes sont fournies de matières intéressantes. Nous terminons en sollicitant de nouveau la coopération de tous les amis de la cause.

Ant. A. LEFAIVRE, DAVID BERTRAND, E. Lefèvre-Propriétaires

AUX LECTEURS.

Quelle qu'ingrate que soit la carrière du journalisme, quelque féconde qu'elle soit en déboires de toute sorte, nous y entrons de nous-mêmes avec courage.

Ainsi que nous le disions ailleurs, ce n'est pas la confiance en nos lumières et en nos talents qui nous y pousse.

Nous ne devions pas voir d'un œil indifférent les sacrifices égaux que par leur patriotisme se s'imposent les Propriétaires de L'Interprète.

Tous ceux dont les talents ou les ressources pécuniaires veulent venir en aide à la cause que nous cherchons à défendre ici depuis six années, — tous ceux là, disons-nous, peuvent sûrement compter sur notre admiration et notre humble concours.

Avec les Éditeurs de notre journal, nous pensons leur œuvre parfaitement réalisable au milieu d'un noyau canadien-français aussi fort que le nôtre, et aussi courageux dans sa lutte pour la défense de ses justes prérogatives et de son autonomie.

Un simple regard rétrospectif nous laisse voir, à travers un prisme des plus encourageants, les progrès étonnants faits par nos compatriotes de Prescott et Russell depuis qu'ils s'affirment et qu'ils travaillent en communion d'idées.

Il manquait une roue d'entraînement à leur organisation, il leur fallait un journal stable dans lequel ils pourraient échanger leurs vues, avec le public pour auditoire.

Messrs. Lefèvre et Bertrand ne fondent pas l'Interprète pour une année, et ne se dissimulent pas non plus les difficultés inhérentes à leur entreprise et créées par la suspension d'un journal avec lequel ils n'ont absolument rien à faire.

Ils commencent en neuf avec des plans tous dressés qui feront de L'Interprète autre chose qu'un ballon d'essai.

Nous avons autre chose plus importante ici que les mesquines luttes de partis pour absorber notre temps et nos colles.

Puis-que le contrôle politique du journal passe de ce jour entre nos mains, nous devons à dire que nous plaçons les intérêts religieux et nationaux de nos compatriotes au haut de notre programme ; que nous chercherons d'abord à cimenter davantage leur union, en présence de l'orage qui gronde au-dessus de nos têtes.

Nous remplirons cette tâche sans pusillanimité comme sans aigreur ; nous aurons toujours présent à l'esprit la devise placée au frontispice de notre journal. — "Fais bien et laisse dire."

Notre soumission absolue est réservée à l'Église de Rome et à ses pasteurs.

Comme la jalousie est malheureusement l'une des plaies saignantes aux flancs généraux de notre race, nous tenons aussi à dire que l'Interprète n'a pas été créé et mis au monde pour l'agrandissement personnel de M. Evanturel ou de sa candidature supposée. Les individualités viennent bien en arrière des principes et des besoins de la cause.

D'ailleurs, M. Evanturel l'a assez dit depuis 6 années, quand il s'offrira un porte-drapeau ayant plus de capacités que lui — et il n'en manque pas — il est toujours prêt à abandonner la lutte et à entrer dans la vie privée pour céder le pas à des hommes plus capables de lutter avec la plume et la parole.

Le pays progresse à grands pas, l'éducation se dilate, les luttes parlementaires demandent des jouteurs capables de se mesurer avec l'ennemi, autrement la race française verra pâlir davantage son étoile.

Ce que nous voulons c'est que nos beaux et intelligents comtés de l'Est d'Ontario ne perdent pas trop leur prestige et qu'on les salue avant l'ambition des hommes.

M. Evanturel est fort disposé à donner tout le premier l'exemple.

Il y a maintenant dans nos comtés unis un groupe d'hommes instruits parmi les laïques, il y en a plusieurs même à deux pas de nos ateliers, nous les invitons au nom de la cause à nous prêter le concours de leurs plumes.

Le clergé local compte, lui, plusieurs écrivains éminents dont le patriotisme n'a jamais fait défaut.

Ils ont été l'ornement de nos hustings, à Papineauville et ailleurs, aux jours de nos grandes solennités nationales.

—Avons-nous tort de compter beaucoup sur eux ? — Nous ne le pensons pas.

Somme toute, qu'on laisse notre nationalité et notre église faire leur petit bon-homme de chemin, et ne pas s'imaginer qu'elles vont disparaître ou cesser de grandir pour le bonheur de leurs ennemis.

En dehors de cela, nous n'avons aucun goût pour les batailles de plumes.

ALFRED EVANTUREL.

UN ASSOMMOIR

Il est des journaux comme des individus qui ne soupçonnent rien.

—Consacrer tout leur espace à la sempiternelle question Riel, dans un sens ou dans l'autre, paraît être pour un trop grand nombre de nos confrères un acte de bonne aloi.

Nous nous compté huit colonnes, consacrées d'ordinaire à des matières de haute importance, absorbées uniquement par des extraits de lettres rééditées pour la centième fois.

Les importantes lettres de Sa Grâce de St Boniface, de Sa Grâce de St Albert et des missionnaires de là-bas sont connues par cœur de tout le monde.

Cette question, la plus brûlante sans conteste depuis l'Union de 1867, a été prise en considération par tous ceux qui suivent un tant soit peu les affaires publiques ou qui lisent un journal.

Ceux qui sont appelés à la juger aux polls la connaissent à fond, et orateurs et journalistes y perdent leur temps.

Elle a absorbé les deux tiers des séances de la dernière session à Ottawa et la moitié de celle de Québec.

—Elle demande donc forcément un quartier !

—Pourtant, elle est le thème de prédilection, la note dominante de la lutte que se livrent les deux partis dans la campagne électorale de la Province de Québec.

—On est allé chercher le principal décors de la grande marche d'Ottawa pour le transporter dans les petites tentes provinciales.

Cela le regarde, toutefois, et nous n'avons qu'à ajouter : — go on with your show !

Nos lecteurs savent comme nous à quoi s'en tenir sur cette question vidée bien avant la naissance de L'Interprète : — Nous ne leur causerons pas sciemment des ennuis en servant des plats réchauffés et en ramenant toujours les mêmes pommes sur la table, comme cela se pratiquait au collège.

CONSEIL DE COMTÉ

Faute d'espace, nous renvoyons à la semaine prochaine le rapport de la dernière session du Conseil des comtés unis.

A NOS CONFRÈRES DE LA PRESSE

Il est peu de journaux des villes de Québec, Montréal et Ottawa auxquels nous n'ayons pas prêté notre humble concours durant les quinze années dernières.

Nos confrères de la presse française surtout ont toujours porté un si vif intérêt à leurs compatriotes d'Ontario, que nous attendons d'eux un nouvel acte de patriotisme et de courtoisie en échangeant avec L'Interprète de Prescott.

Alfred Evanturel

NOTRE COLLABORATEUR "PISCATOR"

Les hommes instruits de nos comtés verront, dans la transparence du voile de l'anonyme, un éminent écrivain qui brille souvent ailleurs.

Au lieu de servir à nos lecteurs de longues et fastidieuses dépêches télégraphiques, nous leur donnons une revue européenne de la semaine par cette plume si bien taillée.

Plusieurs articles politiques et autres matières récemment réunis pour faire place aux aimables lettres d'adhésion de nos amis.

Nos Paroisses

Nous espérons que nos agents et nous amis de nos paroisses respectives, tiendront à honneur de nous fournir chaque semaine des nouvelles locales de leur alentour, afin de trouver leur place avec les autres dans les colonnes de L'Interprète. Il suffit de nous mentionner les faits sur une carte-poste, — nous leur donnerons la forme voulue.

A nos abonnés

On voudra bien nous avertir de suite, par carte-poste, si notre journal ne parvient pas, à cause des manières de nos conducteurs de maille sur les chemins. Nous voulons faire l'impossible pour que "L'Interprète" soit rendu partout par la maille du samedi.

NOTRE FEUILLETON

Une Testime.

Nous commençons un petit feuilleton palpitant d'intérêt. Il est aussi intéressant que court, et nous le recommandons à tout à nos lecteurs.

—Viendra ensuite un roman des plus populaires.

Nos Cours de Division

On trouvera dans nos colonnes d'annonces les dates des cours qui restent, dans les deux comtés, pour la fin de l'année 1886.

LES MARCHÉS DE MONTRÉAL ET D'OTTAWA

Nous voulons soigner d'une façon toute spéciale les prix des marchés de ville.

Nos cultivateurs y trouveront chaque semaine les prix de lavil le, à Montréal et Ottawa.

Aux Canadiens Français de Prescott et Russell.

Messieurs, Depuis près de 24 ans, j'ai pris part avec vous aux luttes qui l'ont fallu soutenir pour sortir des langues de l'enfer et pour revendiquer nos droits comme partie de la population de nos comtés.

Nous ne méconnaitons certainement jamais la cause canadienne et je veux donner une nouvelle preuve de mon dévouement.

—Je m'associe de tout cœur à deux hommes instruits qui veulent faire des sacrifices avec moi pour associer, sur des bases durables, un journal qui sera comme son frère l'Indique, l'Interprète non seulement de nos compatriotes d'ici mais encore de tout Ontario et de la vallée d'Ottawa.

Le Docteur Lefèvre, dont tout le monde connaît déjà l'esprit d'entreprise, consacrer ses loisirs et quelques capitaux pour s'occuper avec moi de l'administration effective de notre journal, qui sera l'organe de la grande et honorable classe de la société à laquelle je me flatte d'appartenir, la classe agricole.

Nous avons été heureux d'avoir le concours si précieux du défendeur par excellence de la cause canadienne dans Ontario, Est, M. Evanturel, auteur duquel tout le monde se plaît à se rallier afin d'obtenir par l'unité d'action des privilèges qui nous furent si long temps refusés.

—Sous sa direction politique, notre organe sera un journal qui fera connaître les intérêts de nos paroisses, et favorisera l'union de nos comtés.

Je compte sur votre concours et sur votre appui pour que nous puissions mener à bien les concours de

leur bon crédit et de leur encouragement dans une entreprise qui les intéresse tous autant que moi, et appelée à leur rendre tous les jours de si précieux services.

Je suis etc. Votre dévoué compatriote, DAVID BERTRAND

Aux Canadiens de Prescott :

Messieurs,

Je suis ravi de voir que l'Interprète de Prescott a obtenu un bon succès dans le comté.

Je vous prie de vouloir bien fonder un journal dans mon township, sur des bases solides ; je suis plus que content de voir l'Interprète progresser si vite au cœur même des Canadiens Français.

—Notre township, en quelques années, m'a donné un encouragement plus qu'ordinaire dans mon commerce, et l'ingratitude n'est pas un nombre de nos défauts.

—Je veux témoigner de ma reconnaissance en faisant, moi aussi, ma part de sacrifice pour que le journal publié ici soit digne de nous et de vous.

M. Lefèvre et Bertrand sont précisément des hommes capables de le maintenir et le rendre bien florissant, et je veux les aider de mes quelques ressources.

—Quant à moi-même et à moi, M. Evanturel, j'ai plus que les autres occasion de constater les services qu'il rend tous les jours et gratuitement, sous une forme ou sous une autre, aux canadiens du comté.

Il ne peut y avoir qu'une opinion pour dire que la rédaction de L'Interprète est en bonnes mains et qu'il est le right man in the right place.

La minorité de la population maintient deux journaux anglais ici. Serait-il possible que les deux tiers ne pourraient pas faire la moitié de l'autre ?

Non, nous avons trop de légitime orgueil pour avoir de pareilles faiblesses.

Je compte donc que tous les canadiens du comté tiendront à honneur de faire tout en leur pouvoir pour aider notre organe sous la forme de patronage.

—Voici votre première récolte exceptionnellement belle et chacun peut, sans s'en apercevoir, lui emprunter la journalité d'une piastre pour recevoir un bulletin publié chez lui pendant une année. Le papier seul la vaut.

Je connais trop la plupart de nos centres français pour ne pas être certain d'avance de l'appui enthousiaste de tous.

—Votre ami dévoué, L. P. LABROSSE MARCHAND

Promenade à Travers le Monde des Nouvelles Chronique générale.

ROME. — Trest officiellement annoncé que Léon XIII a nommé à la nonciature de Pékin Mgr. Agliardi. A ce sujet, le gouvernement français jette les hauts cris.

Malgré sa persécution contre l'Église, il voudrait conserver pour lui le protectorat civil et religieux de la Chine.

Généralement la presse française voit d'un mauvais œil la nomination de Mgr. Agliardi, qu'elle soupçonne sympathique à l'Angleterre.

La France s'est toujours montrée jalouse de sa prépondérance en Asie ; naturellement elle n'aurait pas à se voir supplanter par une autre nation, surtout par l'Angleterre.

Quoiqu'il en soit, le Saint-Père prend toute la responsabilité de cet acte d'autorité et de justice.

Elections des Conseils Généraux.

FRANCE. Les républicains l'ont encore emporté. La réaction tarde à venir. La république a jeté des racines si profondes dans le cœur du peuple français, que la plus mauvaise administration qu'il soit possible ne peut déshonorer ses yeux et lui faire rompre ses liens avec le régime oppressif et tyrannique.

—Espérons, toutefois, que le règne de la république radicale aura bientôt un terme.

ANGLETERRE. Formation d'un gouvernement Tory sous la présidence de Lord Salisbury.

Le gouvernement anti-catholique, anti irlandais, se maintiendra-t-il ? — Il n'est pas probable.

Il est à espérer, pour le bien de l'illustre nation irlandaise, si maltraitée par le parti oppresseur, qu'avant 6 mois Gladstone reprendra les rênes du pouvoir et qu'il réussira enfin à accorder le Home Rule à l'Irlande.

Dans cette nouvelle administration nous voyons avec peine un catholique, Henry Mathews, avocat de Birmingham, occuper le poste de ministre de l'Intérieur. C'est un francophobe de premier ordre ; aussi, dans son adresse au jury au cours du procès scandaleux Crawford-Dilke, il n'a pas craint d'avancer que c'était une débâche française.

Non, l'aristocratie française n'a jamais offert au monde le spectacle de semblables scandales.

Il n'y a que la protestante Angleterre pour offrir pareille dégradation aux yeux étonnés du monde. La noblesse, comme le déclarait naguère le Pall Mall Gazette, n'a plus de morale. Puissamment riche des dépouilles des catholiques, elle se croit tout permis et couvre ensuite ses turpitudes avec son orgueil injustement acquis et possédé.

Election fédérale de Chamby.

CANADA. — Malgré l'éloquence de l'Hon. M. Chapleau et l'habileté de son fidèle alter ego de la Minerve, la victoire est restée au parti national. Le feu de paille de Sir Adolphe met du temps à s'éteindre. Probablement que la paille a été par trop imbibée au banquet orangiste de Winnipeg.

Bientôt nous aurons les élections provinciales à Québec. Celle de Chamby pourrait bien être la signification.

Castors et libéraux paraissent se donner le main pour renverser le gouvernement Ross pour lui faire expier ses trop grandes sympathies pour le gouvernement de Sir John McDonald.

PRESCOTT. La Nation a passé de vie à trépas. Née faible, elle n'a pu acquiescer cette vigueur nécessaire à une longue existence.

Abandonnés par son père, elle a succombé à l'inanition.

Nous sommes heureux de voir les Propriétaires du nouvel organe — avec le concours toujours si spontané de M. Evanturel quand il s'agit de nos intérêts — relever le drapeau avec ardeur. Espérons qu'ils seront plus attentifs et plus paternels et que leur œuvre vivra cette fois de longues années, sous leurs soins empressés.

PISCATOR.

LE PÉLÉRINAGE de nos endroits.

Les organisateurs du pèlerinage de chaque année, à Ste. Anne de Beaupré, ont agrandi leur programme.

Les pèlerins doivent aux révérends M. M. Rochon et Bélanger d'avoir visité cette fois le sanctuaire de Notre Dame de Lourdes, à St. Michel, et d'avoir fait le pittoresque voyage autour de l'Isle d'Orléans.

Au retour, on s'est arrêté à la Cathédrale des Trois Rivières où Mgr. Lafleche lui-même a donné le sermon.

QUERRE À MORT EN IRLANDE, MASSACRE ENTRE CATHOLIQUES ET PROTESTANTS.

On se bat comme des tigres à Belfast. L'oppression anglaise contre les pauvres irlandais catholiques en est la cause.

Les armes à feu tirent comme en temps de siège. On avance et on se brûle la cervelle à longueur d'armes.

Les femmes et les enfants sont souvent en avant et encouragent leur maris ou leurs frères.

—La police n'y peut rien. Le nombre des morts est considérable.

ON MEURT DE FAIM AU LABRADOR, ON S'ENTRE-MANGE AVANT DE MOURIR. LES OURS DÉTERRENT LES MORTS POUR LES DÉVORER.

Saint Jean, Terre-Neuve. — Les nouvelles du Labrador annoncent que la misère la plus affreuse règne dans les villages de la Côte. Dans certains endroits la moitié de la population est morte de faim.

Des milliers d'ours, poussés par la faim, se sont jetés sur les villages, ont déterrés les cadavres et les ont dévorés ; ils n'ont pas même épargné les vivants. Tous les habitants de la côte se sont réfugiés dans les villages les plus importants. Pendant le voyage ils étaient suivis par des ours affamés qui en ont dévoré un grand nombre.

ST. THOMAS D'ALFRED

Le Révérend M. Michel curé de Buckingham, en villégiature à Calédonia Springs, est allé dimanche, présenter ses hommages avec quelques amis au Révérend M. Agnol, son compatriote, à St. Thomas.

Depuis deux mois à peine, cent cinquante personnes ont péri victimes du froid, de la faim ou des bêtes féroces.

Des hommes rendus fous par la faim ont engagé des combats corps à corps avec des ours, pour sauver quelques lambeaux de cadavres de leurs compagnons et les manger. Ordinairement, cependant, ils se laissent mourir plutôt que de commettre un acte de cannibalisme.

Nos Agents

Nous ne pouvons pas donner la liste complète de nos agents. Ceux qui nimentent à faire imprimer des placards d'encre, des billets de raffle, des cartes d'affaires, des impressions de toutes sortes, n'auront qu'à s'adresser à l'agent de leur localité qui nous les fera parvenir sans retard, ainsi que le montant de leur abonnement.

LES SECRÉTAIRES DE MUNICIPALITÉS

Un bon nombre de secrétaires de nos municipalités sont des compatriotes pour nous, et ils ont sans doute à cœur la cause que notre journal va représenter dans les comtés unis de Prescott et Russell.

Nous avons l'intime conviction qu'ils se feront un devoir de patriotisme de nous patronner le plus possible sous le rapport des impressions.

Il en sera de même des collecteurs de taxes et autres officiers municipaux, qui ont des blancs de repas, etc., à faire imprimer.

A Travers les Comtés.

St. Victor d'Alfred

Nous avons eu un grand nombre de visiteurs à nos nouveaux ateliers. C'est tout un événement qu'une presse dans Alfred.

—Il a fallu la voir fonctionner.

M. Joseph Pagé, notre aimé et adroit ébéniste, vient de terminer un magnifique toit en fer blanc à Papineauville, résidence de M. Hotté.

Messrs L. P. Labrosse, James Scott, Eustache Durgecher et Jean Bpte. Lalonde, d'Alfred ; M. M. Gauthier et Millette de L'Original, M. Félix Routhier de Vanclie Hill, M. O. A. Charlebois de Curran, accompagnent le Président Duprat, comme délégué de Prescott auprès de Sa Grâce l'Archevêque Duhamel.

Le Lieutenant Colonel Lewis, du Déptement de la milice, à Ottawa, est venu faire à Alfred l'inspection des armes et accoutrements militaires, aux soins du Capt. James Scott.

Il a trouvé le tout dans un ordre parfait et à fort complimenté M. Scott sur la façon dont ils acquittaient de sa charge.

Les exercices du grand Jubilé de 1886 auront lieu à St. Victor dans le mois de novembre.

M. le curé a annoncé à ses paroissiens qu'il avait été assez heureux pour se procurer les services des Pères Rédemptoristes de St. Anne de Beaupré.

Le grand hôtel de "Calédonia Springs" est en plein épanouissement, nous dit l'ami de tout le monde M. Hyacinthe Carrière, à la porte duquel les touristes doivent forcément passer.

Il y a plusieurs membres du clergé d'Ontario et Québec.

Notre conseil municipal a siégé la semaine dernière et nos conseillers, après avoir bien travaillé pour le peuple, se sont amusés entre eux.

On trouvera toujours tout ce qu'il faut dans une autre colonne.

Nos écoles et celles de partout ailleurs sont reconstruites. Inscriptions : Molles, Mcnaulty et Emma Naabert.

Un charretier d'Alfred, se pressant pour revenir des courses de Curran, déposa accidentellement ses passagers dans un cours d'eau près de Phéto de M. Rouleau, à Plantagenet. Ce fut un pélo-méto général sous l'express.

L'enclume, le pétrin, la verge du tailleur, se crurent assez "serrés". Le vieux charretier le regretta d'autant plus que sa vieille frêle première à balayer de sa jupe la boîte du drainage, pour la punir sans doute d'avoir épousé un mari qui "s'échauffe" trop dans les grandes circonstances à 4 sièges.

ST. THOMAS D'ALFRED

Le Révérend M. Michel curé de Buckingham, en villégiature à Calédonia Springs, est allé dimanche, présenter ses hommages avec quelques amis au Révérend M. Agnol, son compatriote, à St. Thomas.

L'ORIGINAL

M. Cyrias Ouellet vient de paraître les travaux de législateur de cette paroisse. L'intérieur en est uni, mais offre un coup d'œil fort agréable et tout respire propriété et bon goût.

La chaire et son escalier sont d'une richesse de travail qui ne peut guère être surpassés dans les villes. M. le curé Héribé peut à bon droit s'enorgueillir de sa sacristie dont le fini est parfait et les confessions ex-céptionnellement ciselés.

Les chanteurs au jubé de l'orgue sont maintenant débordés aux regards indifférents par une superbe palissade en fonte. Les commissaires prétendent que l'acoustique à l'Original l'emporte sur toutes les autres églises de Prescott.

La santé de M. le sheriff Merrick est fort précieuse. On dit que M. J. D. Cameron, le gôlier a été nommé par le Gouvernement Mowat député shérif en prévision d'accident.

Nous ignorons si c'est "cum futura successione". Les dames de l'Original qui furent présentées à Mgr. l'Archevêque, au Calumet, étaient: Mesdemoiselles F. X. E. Gauthier, Félix Millette, Angèle Labelle, Roc. oulin, Ferréol Payette, et Madame Doyle, d'Illwakesbury.

Les latissés de M. Guy, forgeron près du bel établissement de l'ami Alphonse Labelle, ont été consumés par le feu. M. Nazaire Poirier est à terminer son joli petit cottage.

PLANTAGENET ET WENDOVER

Les travaux du pont qui doit mettre les deux rives de la Nation en communication seraient sous peu terminés. On s'accorde à dire qu'ils ont été consciencieusement faits.

Il fallait cela pour donner un peu de chic et de cachet au village voisin. On dit que Wendover, mission de St. Paul de Plantagenet, va être désor via par M. le curé Lavros qui quittera pour la nouvelle paroisse de St. Benoît Labro de Wendover.

Si la nouvelle n'est pas approuvée, ce sera à la fois un soulagement bien mérité pour le digne curé de Plantagenet et un bonheur pour les catholiques de Wendover qui, naturellement, aspirent à prendre rang parmi les paroisses du comté.

M. Louis Charbonneau, Député-Roève de Plantagenet, et Madame Charbonneau, sont allés passer quelques jours de vacances bien méritées à St. Eustache, dans la famille de notre ami.

Il y a eu, il y a quelques temps, un débat fort intéressant auquel prirent part le Révé. M. Groses, M. Charbonneau, Proulx, Desjardins, P. Garau et autres. M. Bélanger fut le conférencier du jour. Le sujet: "L'Éducation"

CURRAN

Les Cours. M. A. Thibault est un de nos plus entreprenants canadiens du comté. Il a construit un magnifique hippodrome entouré d'une excellente et haute clôture. Le rond est quel que peu trop étroit, mais il est facile d'y revenir.

A plusieurs points de vue les courses ont été un succès. Plusieurs chevaux sont venus d'Ottawa, de St. Scholastique et d'ailleurs. Nous avons remarqué le même défaut qu'aillurs, que les juges paraissent être une bonne fois dispensés de rayer une course du programme, si on ne veut pas agir autrement.

Il s'écoula un temps trop considérable entre une course et l'autre, le public s'indigna et se promit de ne plus revenir. On laisse à chaque course un cheval tous les caprices pendant que les spectateurs attendent debout. Rendu au soir, on n'a guère rien vu encore.

C'est ce que nous avons remarqué le dixième jour surtout. Les juges ont involontairement du tort à M. Thibault qui mérite tout l'appui possible pour les sacrifices qu'il s'est imposés. Comme les mêmes chevaux ne succèdent pas, on devrait sonner de suite et mettre fin à ces interminables faux départs qui prennent l'après-midi.

On ne saurait croire tout le tort que cela causa à notre ami Thibault tandis que tout le monde l'approuve et aime à l'encourager. Nous faisons ces remarques dans l'intérêt de nos amis de Curran dont les courses sont d'ailleurs excellentes.

C'est la première fois que les courses sont réminiscentes pour M. Thibault, et nous aimons à voir un succès pécuniaire, chaque fois, en faveur de l'un de nos meilleurs conducteurs de chevaux et d'un homme qui tout le comté aime.

Sauf ces légers inconvénients, tout a été parfait et de bons chevaux ont été faits admirer. Les juges étaient M. M. Jules Boileau, Isidore Proulx, Grondin, Placido Quesnel, Am. Lalondecur d'Ottawa.

VOICI LE RÉSULTAT: 1ère JOURNÉE. Chevaux de 3 ans. 1er, cheval de M. Bruyère, de Beauharnois; 2ème, cheval de M. St. Amour, d'Ottawa; 3ème, cheval de M. Paquet, de Ca. lédonia; 4ème, cheval de M. P. Leduc, Plantagenet.

Chevaux sur buggy. 1er, Wilfrid Labelle, de l'Original; 2ème, Damouchel, de Curran; 3ème, Bélanger, d'Ottawa; 4ème, Roy, d'Ottawa.

Courses des Green: 1er Sénécal, d'Ottawa; 2ème Harbrie, de St. André. 2ème JOURNÉE. Chevaux de 4 ans. 1er, Bruyère; 2ème, Bruyère; 3ème, Paquet; 4ème, Jules Boileau.

3 minutes. 1er Harbrie; 2ème Sénécal; 3ème Bray, de St. Léonard. 3ème JOURNÉE. Cours à pieds (200 verges). 1er Wilfrid Labelle; 2ème J. Daoust; 3ème A. Chartrand, et 10 autres.

Nous avons écrit ce qui précède, quand nous reçûmes de M. M. Léon Labelle et A. Thibault la demande d'offrir pour eux des remerciements aux amis pour l'encouragement si libéral reçu, le premier à son hôtel, le second sur le rond.

Il comptent tous deux sur pareille faveur aux courses de cet automne. FOURNIERVILLE. Fournierville a, sans conteste, la plus jolie paroisse d'église de Prescott et Russell.

Nous ne cessons de l'admirer à chaque voyage. Les travaux progressent et la façade est d'un rare coup d'œil. On ne pouvait choisir un plus pittoresque endroit pour y construire une église.

—Madame Fabien Landriault, pour laquelle les étrangers comme les amis du comté ont tant de considération, a garai une belle bourse de collections faites au profit d'un orgue pour la nouvelle église.

Le Révé. M. Maguau, le digne curé de Fournierville, d'ordinaire si sédentaire, est allé faire une visite à ses confrères du bas du comté, la semaine dernière.

On se prépare à de grandes courses ici pour la fin du mois courant. VANKLEEK-HILL. On a enterré ici un des membres du corps de musique de St. Anne, M. Lalondecur, Li. chef, M. Vincent, est venu d'Ottawa pour les obsèques.

Le "Jubilé" dans cette nouvelle et modeste paroisse de St. Alphonse de Liguori d'Hawkesbury a été un succès complet. On parle partout dans le comté de la générosité toute exceptionnelle de la population ouvrière dans ses offrandes, à l'occasion de ce "Jubilé".

C'est notre entreprenant compatriote, M. Ferréol Payette, qui a le contrat de peinture des églises de l'Original et Alfred.

Il y aura de grandes courses ici le 1er sept. M. le curé Couture, d'Hawkesbury, est passé à Alfred, jeudi après-midi, pour rendre ses visites à ses confrères du haut du comté.

LES 40 HEURES A THURSO. Le Révé. M. Lavoie, curé de St. Victor et plusieurs autres de nos curés, sont aux 40 heures de Thurso, chez M. le curé Châtelain.

CONSEIL MUNICIPAL D'ALFRED. Le conseil municipal du township d'Alfred a tenu une séance en conformité de l'ajournement précédent, lundi le 9ème jour d'août A. D. 1886.

Présent: Placido Quesnel Ecr., Maire, au fauteuil. Etaient aussi présents J. D. Cholette, député Maire, J. B. Charbonneau, Amédée Lalonde, Napoléon Parisien.

Proposé par J. D. Cholette appuyé par J. B. Charbonneau qu'un règlement municipal, (by-law) soit passé aux fins de prélever un taux de quatre et huit dixièmes dans la piastre sur toute la propriété foncière du township d'Alfred, afin de défrayer le taux de comté et toutes les dépenses inhérentes au township, pour l'année 1886, adopté.

Sur proposition de N. Parisien, un règlement (by-law) a été passé pour prélever des taux de écoles. Sur proposition de N. Parisien appuyée par J. D. Cholette un règlement (by-law) fut passé pour prélever des taux pour les cours d'eau.

Proposé par A. Lalonde secondé par J. D. Cholette, un règlement (by-law) fut adopté pour prélever un taux de six et un dixième dans la piastre sur la section d'école numéro 10, afin de payer la dette numéro No 3 qui devient due le 20 Sept. 1886, avec l'intérêt accru.

Le conseil se forma en comité général et approuva les comptes suivants. CHEMINS ET PONTS. P. Lalonde, réparation au pont de la grande ligne de l'Onest. \$2.50

Charles Rivière, réparation du pont, chemin du télégraphe. \$2.50 A. Lefavre pour nivelage du chemin Cholette 2ème concession. \$11.00

B. Montpetit, couvrir le pont sur le marais yiel. \$26.00 B. Montpetit, niveler chemin Cholette, dans 8ème con. \$6.00

G. Lalonde, construire un pont sur le chemin de coté entre les lots 15 et 16, dans la 5 con. \$11.00 F. Rouleau, niveler lacote. \$50.05

M. Pitre, bois pour un pont. \$3.00 A. Cadioux, fossage entre 5 et 6 concessions. \$2.00

F. Brady, réparer le pont sur le chemin Cholette, 1er concession. \$6.00 F. X. Gauthier, réparer trois ponts sur le chemin de coté entre les lots 15 et 16, dans la 5 concession. \$16.00

Total \$128.05 COURS D'EAU. C. Gratton, fossage entre 3 et 4 concession. \$9.00

Jos. Sloan, fossage, grande ligne de l'Onest. \$13.00 C. Lavoie, ingénieure, compte-rendu. \$21.00

Total \$43.00 DIVERS COMPTES. John Butterfield, impression. \$18.81

P. Quesnel, examen de cours d'eau etc. \$5.00 J. R. Brownrigg, trimestre de salaire au montant accordé. \$27.00

A. Chenier constable. \$1.00 Total \$51.81

Sur proposition de A. Lalonde appuyée par N. Parisien, un règlement (by-law) a été passé pour prélever des taux de écoles. Sur proposition de N. Parisien appuyée par J. D. Cholette un règlement (by-law) fut passé pour prélever des taux pour les cours d'eau.

Proposé par A. Lalonde secondé par J. D. Cholette, un règlement (by-law) fut adopté pour prélever un taux de six et un dixième dans la piastre sur la section d'école numéro 10, afin de payer la dette numéro No 3 qui devient due le 20 Sept. 1886, avec l'intérêt accru.

Le conseil se forma en comité général et approuva les comptes suivants. CHEMINS ET PONTS. P. Lalonde, réparation au pont de la grande ligne de l'Onest. \$2.50

Charles Rivière, réparation du pont, chemin du télégraphe. \$2.50 A. Lefavre pour nivelage du chemin Cholette 2ème concession. \$11.00

B. Montpetit, couvrir le pont sur le marais yiel. \$26.00 B. Montpetit, niveler chemin Cholette, dans 8ème con. \$6.00

G. Lalonde, construire un pont sur le chemin de coté entre les lots 15 et 16, dans la 5 con. \$11.00 F. Rouleau, niveler lacote. \$50.05

M. Pitre, bois pour un pont. \$3.00 A. Cadioux, fossage entre 5 et 6 concessions. \$2.00

F. Brady, réparer le pont sur le chemin Cholette, 1er concession. \$6.00 F. X. Gauthier, réparer trois ponts sur le chemin de coté entre les lots 15 et 16, dans la 5 concession. \$16.00

Total \$128.05 COURS D'EAU. C. Gratton, fossage entre 3 et 4 concession. \$9.00

Jos. Sloan, fossage, grande ligne de l'Onest. \$13.00 C. Lavoie, ingénieure, compte-rendu. \$21.00

Total \$43.00 DIVERS COMPTES. John Butterfield, impression. \$18.81

P. Quesnel, examen de cours d'eau etc. \$5.00 J. R. Brownrigg, trimestre de salaire au montant accordé. \$27.00

A. Chenier constable. \$1.00 Total \$51.81

Sur proposition de A. Lalonde appuyé par N. Parisien, il est alloué deux jours de temps de chemin à André Cadioux pour l'année 1887, par suite d'un excès d'ouvrage fait cette année.

Louis Trudeau, commissaire des chemins, fait rapport au conseil que le cours d'eau du coté sud du chemin entre la 3e et 4e concession, depuis le lot 9 dans la 4 con., en allant à l'est, ne requiert pas d'être nettoyé tous les ans.

Proposé par J. D. Cholette secondé par J. B. Charbonneau que A. Lalonde et L. Trudeau soient autorisés d'examiner le chemin de coté entre les lots 5 et 6 dans la 10 con., et de rendre un contrat de fossé, si nécessaire.

Proposé par A. Lalonde secondé par J. D. Cholette qu'instruction soit donnée au commissaire des chemins d'examiner le chemin de coté entre les lots 5 et 6 dans la 4e con. et de vendre un contrat pour la construction d'un pont.

J. D. Cholette propose secondé par N. Parisien que J. B. Lalonde et A. Lalonde aient jusqu'au premier jour de Décembre prochain pour payer la balance due sur leur billet promissoire à la corporation municipale du township d'Alfred.

Proposé par J. D. Cholette secondé par N. Parisien qu'une somme de vingt piastres est allouée pour hausser de nouveaux chemins entre les lots 10 et 11 dans la 5e con., à une hauteur de 2 1/2 pieds au centre.

Les règlements (by law) No 128, 129, 130 et 131 furent lus les trois fois et adoptés.

J. B. Charbonneau proposé et appuyé par A. Lalonde que ce conseil s'ajourne jusqu'au quatrième jour de décembre prochain. Montants des ordres accordés sur le trésorier.

Chemin et ponts. \$128.05 Cours d'eau. 45.00 Divers comptes. 51.81 Membre du conseil. 15.00

Total \$237.86 J. R. Brownrigg, Greffier du conseil. COMTÉS UNIS DE PRESCOTT ET RUSSELL. A une assemblée du Conseil de la Corporation des Comtés Unis de Prescott et Russell tenue au Palais de Justice, dans le village de l'Original, mardi le quinzième jour de juin 1886.

Eden A. Johnson Ecr. Préfet, au fauteuil. Etaient présents:—Mssrs Bolton, Brunet, Charbonneau, Cholette, Cross, Génier, Hamelin, Hill, Labrosse, McQuaig, McDiarmid, Quesnel, Quenerville, Petrie, Rankin, Sarch, Tytler, Wymau et Yeon.

Le procès verbal de l'assemblée précédente a été lu et approuvé, sur proposition de M. Labrosse appuyé par M. McQuaig. Le préfet soumit au conseil une lettre de M. M. W. C. Edwards, l'invitant ainsi que ses employés à se rendre à Rockland.

Sur proposition de M. Yeon, appuyé par M. Charbonneau, le conseil accepta l'invitation de M. Edwards pour vendredi prochain, et donne instruction au préfet de télégraphier à M. M. Edwards à cet effet, adopté.

M. Tytler (roève de clarence) s'adressa au conseil et déclara qu'il désirait lui soumettre le fait qu'un de ses employés, M. Dufort, assistant Inspecteur des écoles publiques, a essayé de compromettre un membre de ce conseil en l'induisant à appuyer une demande d'augmentation de salaire faite par M. Dufort, et que si un comité était nommé pour s'enquérir de l'accusation, il était préparé à prouver ses allégations.

Proposé par M. Petrie et appuyé par M. McQuaig que cette accusation de M. Tytler contre M. Dufort soit renvoyée au comité des écoles pour s'en enquérir, adopté.

Les communications suivantes ont été lues par le Greffier et sur proposition, référées aux différents comités dont elles relèvent respectivement:—

No 1. Rapport de W. J. Sumnerby I. E. P.

No 2. Communication de la compagnie des priés permanents du Canada au sujet d'un système Torrens, concerté et le transfert des terres.

No 3. Communication de la compagnie du Baïfrique Canadien accusant réception d'une résolution passée à la dernière assemblée de ce Conseil.

No 4. Aussi une résolution de l'assistant Greffier des terres de la Couronne au sujet d'une exploration de la ligne entre Plantagenet Sud et Kenyon.

No 5. Deux communications du Département de l'Agriculture concernant la nomination d'un étudiant au collège Agricole.

No 6. Demande de Georges D. Shireff demandant d'être choisi comme étudiant au Collège Agricole.

No 7. Rapport de James Surch et H. Lefavre, commissaires proposés à la s'entendance de la construction du pont sur le Horse Creek.

No 8. Communication du Greffier du comté de Carleton demandant la coopération de ce conseil dans une proposition pour la réduction des taxes de péage.

No 9. Communication du Greffier de l'Assemblée Législative d'Ontario concernant certain amendement à l'acte municipal.

No 10. Les comptes du trésorier terminant le 31 mai, pièces justificatives.

No 11. Différents lettres de la corporation.

No 12. Communication de F. S. Dobson, demandant la nomination de délégués à la convention des préfets.

Sur proposition de M. Tytler appuyé par M. Labrosse, le conseil se forme en comité général des chemins et ponts—M. Sarch au fauteuil.

La pétition de M. George H. Perley et autres demandant de l'aide pour l'ouverture de la ligne de séparation entre les cantons, de Cambridge et Russell, fut présentée par M. Bolton et soumise au comité des chemins et ponts.

Le comité se leva, rapporta progrès et demanda la permission de siéger de nouveau.

Sur proposition de M. Hill appuyé par M. Yeon le conseil se constitue en comité général des finances.

M. Hill au fauteuil. Le comité se leva, rapporta progrès et demanda la permission de siéger de nouveau.

Sur proposition de M. Labrosse, appuyé par M. Cholette le conseil s'ajourne jusqu'à 9 heures du matin, de main, le règlement à ce contraire étant suspendu.

Mercredi 16 juin 1886. Le conseil s'assemble en conformité de l'ajournement, les mêmes membres qu'hier étant présents.

Le procès verbal des précédés d'hier fut lu et approuvé, sur proposition de M. Hill appuyé par M. Génier.

Sur proposition de M. Petrie appuyé par M. McQuaig, le conseil se forme en comité général des chemins et ponts—M. Surch au fauteuil.

Le comité se leva, rapporta progrès et demanda la permission de siéger de nouveau.

Sur proposition de M. Hill appuyé par M. Yeon le conseil se constitue en comité général des finances.

M. Hill au fauteuil. Le comité se leva, rapporta progrès et demanda la permission de siéger de nouveau.

Sur proposition de M. Labrosse, appuyé par M. Cholette le conseil s'ajourne jusqu'à 9 heures du matin, de main, le règlement à ce contraire étant suspendu.

Mercredi 16 juin 1886. Le conseil s'assemble en conformité de l'ajournement, les mêmes membres qu'hier étant présents.

Le procès verbal des précédés d'hier fut lu et approuvé, sur proposition de M. Hill appuyé par M. Génier.

Sur proposition de M. Petrie appuyé par M. McQuaig, le conseil se forme en comité général des chemins et ponts—M. Surch au fauteuil.

Le comité se leva, rapporta progrès et demanda la permission de siéger de nouveau.

Sur proposition de M. Hill appuyé par M. Yeon le conseil se constitue en comité général des finances.

M. Hill au fauteuil. Le comité se leva, rapporta progrès et demanda la permission de siéger de nouveau.

Sur proposition de M. Labrosse, appuyé par M. Cholette le conseil s'ajourne jusqu'à 9 heures du matin, de main, le règlement à ce contraire étant suspendu.

Mercredi 16 juin 1886. Le conseil s'assemble en conformité de l'ajournement, les mêmes membres qu'hier étant présents.

Le procès verbal des précédés d'hier fut lu et approuvé, sur proposition de M. Hill appuyé par M. Génier.

Sur proposition de M. Petrie appuyé par M. McQuaig, le conseil se forme en comité général des chemins et ponts—M. Surch au fauteuil.

Le comité se leva, rapporta progrès et demanda la permission de siéger de nouveau.

Sur proposition de M. Hill appuyé par M. Yeon le conseil se constitue en comité général des finances.

M. Hill au fauteuil. Le comité se leva, rapporta progrès et demanda la permission de siéger de nouveau.

Sur proposition de M. Labrosse, appuyé par M. Cholette le conseil s'ajourne jusqu'à 9 heures du matin, de main, le règlement à ce contraire étant suspendu.

Mercredi 16 juin 1886. Le conseil s'assemble en conformité de l'ajournement, les mêmes membres qu'hier étant présents.

Le procès verbal des précédés d'hier fut lu et approuvé, sur proposition de M. Hill appuyé par M. Génier.

Sur proposition de M. Petrie appuyé par M. McQuaig, le conseil se forme en comité général des chemins et ponts—M. Surch au fauteuil.

Le comité se leva, rapporta progrès et demanda la permission de siéger de nouveau.

Sur proposition de M. Hill appuyé par M. Yeon le conseil se constitue en comité général des finances.

M. Hill au fauteuil. Le comité se leva, rapporta progrès et demanda la permission de siéger de nouveau.

Sur proposition de M. Labrosse, appuyé par M. Cholette le conseil s'ajourne jusqu'à 9 heures du matin, de main, le règlement à ce contraire étant suspendu.

Mercredi 16 juin 1886. Le conseil s'assemble en conformité de l'ajournement, les mêmes membres qu'hier étant présents.

Le procès verbal des précédés d'hier fut lu et approuvé, sur proposition de M. Hill appuyé par M. Génier.

Sur proposition de M. Petrie appuyé par M. McQuaig, le conseil se forme en comité général des chemins et ponts—M. Surch au fauteuil.

Il a pris acte de deux des moisisse Daoust va le mariage le 30 août courant chez son frère M. Philippe Daoust, concession Ste. Catherine.

On compte que l'heureux acquéreur de ce beau travail enverra à l'exhibition de Vankleek Hill, cet automne.

Les billets ne sont que de 25 cents. On peut admirer la niche chez son père, M. Félix Daoust, au village.

Mariage. On lit dans L'Electeur de Québec: Le 24 courant, à l'église Notre-Dame des Victoires, à Boston, a eu lieu le mariage de M. A. Richard, de l'importante maison de commerce Clark & Richard, de Holyoke, Mass., avec mademoiselle Corinne Evanturel, fille de notre vénérable concitoyen, l'honorable F. Evanturel, seigneur de lieutenant-colonel Arthur Evanturel.

La mariée résidait à Boston chez son frère M. Endore Evanturel. La bénédiction nuptiale a été faite par le R. P. Audiffret. Madame Richard est sœur du Résident en chef de notre journal.

MARCHE D'OTTAWA. 6 Mars 1886. Farine de boulanger par baril Canadienne... \$ 4 50 à 5 75

Farine extra... 4 50 à 4 75 Farine No 1... 4 00 à 5 25 Farine de sarrasin... 3 50 à 3 75

Farine d'avoine... 4 00 à 4 25 Farine de blé d'Inde... 2 75 à 3 00 GRAINS

Blé, le minot... 0 75 80 Avoine... 33 33 Blé d'Inde... 0 00 0 00

Pois... 00 00 Fèves... 00 00 Sarrasin... 00 00

Orge... 00 00 Seigle... 00 00 LÉGUMES

Patates, le minot... 0 90 00 Navets le sac... 50 00

Betteraves le pag. 00 00 Choux, la douzai. 0 50 0 00

Pommes, le baril... 0 00 0 00 Bleuets la pinte... 10 00

POULETS, le couple 45 50 Poulets, le sac... 40 50

Canards... 75 85 Dindes, la pièce... 0 75 2 00

Oies... 50 75 VIANDES

Bœufs, les 100 livres... 5 00 5 50 Lard... 6 50 7 00

Veau (au quartier) 8 10 Mouton do... 6 10

DIVERS. Beurre, en pain... 18 20 do, en saut... 14 16

Fromage... 9 11 Suif brut, la livre... 5 08

Suif fondu... 7 09 Saindoux... 10 12

Sucre d'érable... 10 12 Miel, la livre... 12 15

Sirop d'érable, le gallon... 1 00 1 00 Foin, la tonne... 10 00 12 00

Paille... 5 00 6 00 Marché Bonsecours. 20 Août 1886. Farine de blé, par 100 lbs \$2.20 2.50

Farine de Sarrasin, 100 lbs 1.90 2.00 Farine d'avoine, 10 lbs 0.04 2.10

MOULIN A BATTRE

Manufacture par
E. A. MANNY,
BEAUHARNOIS.

Ce Moulin est le meilleur qui ait été offert en vente, c'est une amélioration de nos moulins ordinaires que nous manufacturons depuis près de dix ans, pendant lesquels un grand nombre a été vendu dans les deux Provinces, et tous ont toujours donné pleine et entière satisfaction.

Comme nous avons beaucoup de demandes, ceux qui désirent faire l'acquisition d'un de nos moulins feraient bien de donner leur ordre au plus tôt.

E. A. MANNY,
Beauharnois P. Q.

Terre a Vendre.

La Magnifique Propriété située dans la baie de L'Original, étant la propriété de feu Evangéliste Leduc. Cette belle ferme contenant 70 acres de terre, toute défrichée, et cultivable. Le sol est très bon et bien égouté.

Les bâtisses comprenant Maison, Granges, Ecuries et Remises, sont en bon état de conservation.

CETTE PROPRIÉTÉ SERA VENDUE A DES CONDITIONS AVANTAGEUSES.

Pour plus amples informations s'adresser à

DAVID BERTRAND.

Calédonia Springs, Ont.

Richance, le 7 Juillet 1886.

JOSEPH LABONTÉ

TAILLEUR

St Victor d'Alfred, Ont.

Informe le public qu'il est prêt à confectionner sous le plus court délai toutes sortes de hardes d'hommes telles que surtout, pardessus d'hiver et d'automne, pantalons, vestes, etc., et ce aux conditions les plus libérales.

Comme M. Labonté reçoit chaque mois les modes de la maison Butterick l'on peut être assuré que ses ouvrages ne le cèdent en rien à ceux des tailleurs des villes sous le rapport de la coupe et du fini.

Ouvrage garanti. Premier arrivé, premier servi.

N'oubliez pas de lui faire une visite avant d'aller ailleurs.

ATELIER.—Porte voisine de Théophile Pagé, Voiturier.

TÉLESPHORE SÉGUIN.

Entrepreneur et Contracteur

St Victor d'Alfred.

Se charge de faire toutes espèces de bâtisses et constructions, d'après des plans et des prix défiant toute compétition.

M. Séguin prépare lui-même les plans et devis d'architecte.

Il a donné aux Syndics de l'école du Village d'Alfred pleine satisfaction dans la construction de leur splendide bâtisse. Ouvrages faits et référencés : —

Ecole d'Alfred, Fourniville, Superbe résidence de M. Ménard, L'Original, Eglise de Cintrique, Dohors du Collège Rigaud, réparation résidence de M. Hôte, Fapineauville.

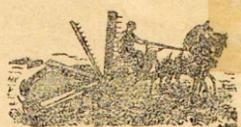
les grandes et saintes causes, c'était le type de la nature humaine dans ce qu'elle a de plus ouvertement généreux et magnifique. Tous les caractères du beau physique et moral s'unissaient en lui : il alliait sans efforts les qualités charmantes qu'on aime aux facultés énergiques et chrétiennes qu'on admire. C'était une de ces âmes fortement trempées, une de ces caractères que l'on voit si rarement à notre époque de décadence, ou le sensualisme et la mollesse président à l'éducation, où l'égoïsme a remplacé la piété, le patriotisme et tous les sentiments des siècles de foi.

Robert appartenait à une des meilleures familles du Languedoc, comme Marguerite à une des plus nobles maisons de la Gascogne. Race belliqueuse, les ancêtres de Robert prirent part aux croisades. L'un d'eux, René de C***, premier de sa race se signala, à la prise d'Antioche et fut créé baron sur le champ de bataille. En souvenir de cet exploit, il fit graver sur son écu cette fière devise : *Dix et volt!* qui était le cri de guerre et de ralliement des croisés. Quelques années plus tard, il se distingua par ses exploits dans la croisade de Simon de Montfort contre les Albigeois.

La famille de Marguerite n'était pas moins ancienne. Le premier des ancêtres, Henry de P***, apparaît sous le règne de Louis VII, surnommé le Lion, à l'époque la plus brillante de la cavalerie. Il avait trempé dans l'hérésie des Albigeois et combattit dans leurs rangs. Après la mort du comte Raimond VI, tué au siège de Toulouse en 1218, il abjura son erreur et rentra dans le giron de l'Eglise. Devenu fervent chrétien, il prit part à la cinquième croisade et mourut à la bataille de la Massouer où saint Louis fut fait prisonnier.

Marguerite était accompagnée de sa mère, la comtesse de C***, femme vraiment supérieure, et de ses trois cousines, Laure, Cécile et Berthe de M***. Les autres personnes de la compagnie lui étaient à peu près étrangères, excepté la vicomtesse

AVIS IMPORTANT.



M- David Bertrand.

Représentant Général des meilleures manufactures

D'INSTRUMENTS AGRICOLES

DES PROVINCES D'ONTARIO ET DE QUÉBEC,

informe respectueusement le public qu'il tient constamment à la disposition des cultivateurs une série complète de instruments susdits ; tels que :

MACHINES À FAUCHER, ET À BATTRE, RAPEAU, CRIBLES, SEMOIRS, FOURCHES, CHARRUES, HERSES, CULTIVATEURS, ETC., ETC.

qu'il vendra désormais à des conditions-exceptionnelles relativement à la qualité, au prix et au mode de paiement.

M. BERTRAND appelle particulièrement l'attention des amateurs du progrès sur la célèbre MOISONNEUSE-ALIGATORE (TORONTO-LIGHT BINDER)

provenant de la maison MASSEY DE TORONTO. Cette nouvelle machine a été récemment essayée à RIGAUD, P. Q. en présence de plus de soixante agriculteurs les plus intelligents et les plus expérimentés qui tous ont reconnu la supériorité incontestable de cet instrument et l'ont unanimement proclamé : le *Nec plus ultra* des Lieuses modernes.— S'adresser pour l'acquisition des instruments précités, à M. DAVID BERTRAND à St. Charles de Longueuil. Par lettres ou Cartes-postales, adresser au même, à Calédonia Springs Ont.

Montebello, P. Q.

HOTEL RACICOT,

PAR

Bruno Racicot, Propriétaire.

Le populaire propriétaire de l'Hotel Racicot informe le public voyageur du comté de Prescott et d'ailleurs qu'il continue de donner à ses hôtes tout le confort possible en fait de chambres, repas, boissons, cigars, etc., etc.

Les voitures sont à l'arrivée et au départ de chaque train ; elles conduisent et ramènent les voyageurs à la gare ou à la traversée.

TRAVERSÉE.

M. Racicot est ainsi un *Hôte* pour un homme sobre et d'expérience, M. St. Germain, qui se tient jour et nuit sur les lieux, pour l'avantage du public.

"L'Original Hotel"

TENU A L'ORIGINAL

PAR

FÉLIX MILLETTE

Je m'efforce de maintenir et même d'améliorer la vieille et populaire maison canadienne fondée par mon père.

—Je remercie les Canadiens de Prescott et Russell, les commis-voyageurs et le public qui viennent chez moi comme il l'irait dans leurs familles privées.

—Mon hôtel a toujours été un lieu de ralliement pour les canadiens depuis 15 à 20 ans.

Les jurés, les témoins, les plaideurs, s'y rencontrent avec plaisir, en temps de cour. Mon choix de liqueurs n'est égalé que par la propreté des chambres et la saveur de ma cuisine canadienne.

Bonnes cours et spacieuses écuries. FÉLIX MILLETTE. Entendeur licencié, et commerçant de chevaux.

LORNE HOTEL

Ce bel Hotel est tenu par

M. P. LEDUC.

SUCCESSION DE PHILIPPOLY.

Bonne pension, chambres confortables. Prix modérés. A disposition les voitures.

30 Août 1886, Plantagenet, Ont.

Louise de V***, cousine de Robert, et son mari qu'elle avait rencontrés quelquefois.

Une demi-heure après l'incident que nous venons de rapporter, l'orage avait cessé, et toute la cavalcade entra à Pierrefite. Là, on laissa les chevaux loués la veille et après une courte halte,—juste le temps de se sécher et de se restaurer un peu,—nos promeneurs, installés dans deux calèches, reprurent le chemin de Cautelets. Cette route quelque peu dangereuse se déploie en lacets entre la montagne qui se dresse à pic d'un côté et le Gave qui coule avec fracas à vingt mètres de profondeur. Le voyage s'acheva sans accident. Quand on arriva à Cautelets, il faisait nuit. On se sépara en promettant de se retrouver bientôt.

Le lendemain, 15 août, Cautelets était en fête. La fanfare municipale jouait dans les rues. Il y eut grand messe en musique. On remarquait parmi les dames québécoises Marguerite et sa mère. Le soir, la foule élégante des baigneurs se réunit nombreuse et compacte, au Mamelon-Vert où l'on avait organisé une fête de charité. Le maire présidait, le curé de la paroisse, grand vieillard aux cheveux blancs, craignait pas d'assister à ces réjouissances populaires. Comme dans toutes les fêtes de village, il y eut mal de cognac, course aux sacs, course aux ânes, épreuve de plusieurs faux départs, puis la course aux œufs qui a un cachet d'originalité tout à fait locale. La course aux œufs consiste à prendre un à un cent œufs dans un panier et à les porter les uns après les autres à dix pas de distance environ, en ayant soin de les aller chercher.

Un jeune montagnard de cette besogne et il remporta le prix s'il l'a tenu. Le tour de ses compagnons, qui pendant ce temps, se bécotaient, à l'exception d'un drapeau planté sur les hauteurs, le costume des joueurs est celui des habitants du pays. Un pantalon de toile

IMPRIMERIE

DE

"L'INTERPRETE"

On imprime, sur demande, et à bon marché :

Blancs de Compte,
Blancs de Billets et Regus,
Têtes de Comptes,

Toutes sortes de Contrats, de Vente, de Saisie, etc., etc.

Circulaires, Affiches,
Blancs pour les Avocats,
Blancs pour les Notaires,
Blancs pour les Huissiers,
Affidavits, Subpoenas, Placards, etc., etc.

Cartes de Rafle,
Cartes d'encan,
Cartes d'affaires pour les marchands.

AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX.

Listes Electorales, Feuilles d'Evaluation,
Roles de Perception,
Blancs de Regus,

RÈGLEMENTS OU BY-LAWS.

Ouvrages faits avec soin.

PRIX MODÉRÉS.

AVIS! AVIS!

Adressez-vous aux Agents pour abonnement et annonces.

LES MARCHANDS,

N'importe quels gens d'affaires,

Qui desireront attirer l'attention des habitants d'Ontario Est

Ne peuvent mieux faire que de se faire annoncer dans

"L'INTERPRETE"

blanche, une écharpe rouge autour des flancs, des *espadrilles* aux pieds et sur la tête l'élegant béret béarnais bleu, blanc ou rouge. C'est à qui décrochera le premier le drapeau et l'apportera dans la lice avant que le déplacement des œufs soit terminé. Au signal donné par le maire, douze robustes gaillards s'élançant au pas de course, escaladent les rochers et rivalisent d'agilité et d'ardeur. Les couleurs voyantes de leur costume se détachent sur la verdure des chênes rabougris. Rien de plus pittoresque que cet assaut.

On les voit paraître puis disparaître derrière les taillis. Un jeune montagnard a distancé ses camarades ; il a franchi tous les obstacles, il court, il grimpe, il arrive premier. Le drapeau disparaît, aux acclamations de la foule. Le gars joyeux et fier se précipite comme une avalanche. Plein d'espoir il se jette dans la lice, hors d'haleine, agitant encore son drapeau...

Il est trop tard !... le coureur aux œufs vient d'achever son centième voyage et de tomber sur l'arène, épuisé, mais vainqueur...

Puis vient la course à la cruche, plus attrayante encore. Trois paysannes se présentent dans la lice, ayant chacune un vase rempli d'eau sur la tête. Elles sont nu-pieds et portent le jupon court noué sur une simple chemise de grosse toile ; un *capulet* rouge ou blanc couvre leur tête et descend jusqu'aux épaules : au signal donné, elles partent d'un pas ferme et cadencé et, les poings sur les hanches, font en courant, trois fois le tour de la lice.

Trois fois l'un d'entre elles, grande et svelte brune, arriva première aux applaudissements des spectateurs. On lui donna un prix de 50 francs, la deuxième eut un louis pour prix d'encouragement ; la troisième, la seule qui eut versé de l'eau, s'en alla avec la honte et le désespoir de ne pouvoir plus jamais concourir.

(A continuer)

J. J. Zefaire

(Gradué de l'Université Victoria)

Médecin et Chirurgien.

Consultations à toutes heures.
Bureau voisin des ateliers de L'Interprete
et ancienne résidence du
Dr. Prévoist.

ST. VICTOR D'ALFRED.

J. J. Gibeault.

Docteur en Médecine et Maître en

Chirurgie

Médecin et Chirurgien

Consultations à toutes heures.

Bureau et résidences voisines de l'Hotel

Robeau,

St. Victor d'Alfred.

M. Evantudel,

(Bachelier en lois.)

Avocat, Solliciteur,

Procureur et Praticien

en lois.

M. EVANRUREL s'occupe aussi

de causes provenant de la Pro-

vince de Québec.

Il rédige et prépare, à des conditions

très avantageuses pour les intéressés, des

actes de ventes de terres, des hypothèques

des donations, des testaments.

Voilà bien des années déjà qu'il passe

de pareilles pièces, et qu'il en facilite l'in-

telligence en les lisant en anglais et en

français, avant de les faire signer.

Aucun acheteur ou vendeur français

devisait faire autrement.

BUREAU à ST. VICTOR D'ALFRED,

Tous les jours de 9 heures à 4 heures.

COMMERCIAL HOTEL,

TENU PAR

Olivier Miron,

A

ST. VICTOR D'ALFRED.

Tout en remerciant le public de l'en-

couragement libéral qu'il m'a accordé, j'ai

l'honneur de solliciter pour le futur le

patronage qu'il a bien voulu m'accorder

par le passé.

Je m'efforcerais comme toujours de don-

ner un voyageur une chambre confortable,

un repas appétissant et surtout un bon

verre le rafraîchissant dans la chaleur de

l'été et le réchauffant dans le froid rigou-

reux de l'hiver.

Ainsi, voyageur, n'oubliez pas le

COMMERCIAL HOTEL,

porte voisine de L'Interprete.

OTTAWA HOTEL

TENU PAR

Jules Boileau

ST. VICTOR D'ALFRED.

Je dois au public voyageur, aux agents

des grandes maisons de commerce des

Villes et aux cultivateurs, mes remerci-

ments pour le patronage et libéral qu'ils

continuent d'accorder au plus ancien

Hotel d'Alfred.

Je continue de donner tout le confort

possible sous le rapport de la table, des

chambres garnies et des avantages de la

cour et des écuries.

On y trouvera de magnifiques tables

d'échantillons, et des liqueurs de pre-

mier class.

F. X. WILSON

CONTRACTEUR.

MARCHAND DE BOIS ETC.,

Moulins, Scie,

Toute espèce de bois scier à demande.

Tous les ordres exécutés prompt-

ement. Toute marchandise expé-

diée à n'importe quelle destination

et on n'importe quel temps de

l'année.

Adressez vous verbalement ou par

écrit au bureau de

Plantagenet, Ont.

NOS COURS DE DIVISION.

Les derniers Circuits de l'année.

PRESCOTT.

L'Original mardi 7 Sept et mardi

15 Novembre

Hawkesbury lundi 6 Sept et

lundi 29 Novembre

St Eugène mardi 7 Sept mardi

30 Novembre

Vankloek Hill mercredi 8 Sept

mercredi 1er Décembre

Fourniville Jeudi 9 Sept Jeudi

2 Décembre

Plantagenet Vendredi 10 Sept

Vendredi 8 Décembre

Alfred Samedi 11 Sept Samedi

4 Décembre

RUSSELL

Rockland Lundi 6 Sept Mardi

7 Décembre

Cumberland Mardi 7 Sept Mer-

credi 8 Décembre

Metcalf Mercredi 8 Sept Mer-

credi 9 Décembre

Duncanville Jeudi 9 Sept Ven-

credi 10 Décembre

Hight Falls Vendredi 10 Sept

Samedi 11 Décembre